Administration communale de Mersch

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Le **jeudi 17 décembre 2026 à 10:00 heures,** il sera procédé dans les bureaux du service technique de la Commune de Mersch (Annexe Château, Place St Michel – L-7556 Mersch) à l'ouverture de la soumission publique énumérée ci-dessous :

a) Objet des travaux : **Renouvellement du revêtement synthétique du terrain de football rue des Prés à Mersch**

b) Envergure des travaux :

Enlèvement du revêtement existant :	+/- 6 800 m²
Réfection ponctuelle de la couche élastique existante :	+/- 700 m²
Réfection de files de pavés existantes :	+/- 100 ml
Nouveau revêtement synthétique tufté sans remplissage :	+/- 6 800 m²
Equipements : 2 buts seniors fixes, 4 poteaux de corners	
Field-test et essais de contrôle	

c) Durée des travaux : dix-sept (17) jours ouvrables

d) Début des travaux : 7 juin 2027

e) Conditions de participation : Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: **25 personnes**
chiffre d'affaires minimal : **1 200 000.- €**
nombre minimal des références pour des ouvrages analogues et de même nature: **10 références**

Les firmes intéressées sont priées de retirer les documents de soumission via le portail des marchés publics (www.pmp.lu) Il ne sera pas procédé à des envois postaux.

Les offres qui ne sont pas établies sur des bordereaux retirés à l'adresse indiquée ci-dessus ne sont pas prises en considération.

Les offres conformes au règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018, concernant le régime des marchés publics de travaux et de fournitures et portant l'inscription **« Soumission pour le renouvellement du revêtement synthétique du terrain de football rue des Prés à Mersch »** sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

No. avis complet sur pmp.lu: 2603133

Le collège des bourgmestre et échevins
Monsieur Michel MALHERBE, Bourgmestre
Monsieur Abby TOUSSAINT, Echevin
Monsieur Henri KRIER, Echevin
Monsieur Daniel MARQUES, Echevin